

FEVRIER / C'HWEVRER 2013

La filière bilingue de l'école publique de Cavan fête son 100^{ème} élève

Un peu d'histoire

La filière bilingue a été créée sur le site de l'école publique de Cavan en 1987 à l'initiative des parents d'élèves, avec l'appui de Pierre Yvon Trémel, Sénateur Maire de Cavan et parent d'élève à l'époque, ainsi que de l'ensemble du conseil municipal. Les enfants inscrits effectuaient alors leur cycle de maternelle à Cavan, puis le cycle primaire à l'école de Saint Roch à Lannion.

C'est en septembre 2002, quinze ans après la première ouverture, que fut créé ce deuxième poste qui permettait aux enfants d'effectuer toute leur scolarité primaire à Cavan. De fait, il s'agissait tout d'abord d'un demi-poste, le poste à temps plein n'étant obtenu que l'année suivante. Cela a été possible, du fait de la motivation des parents d'élèves, sur Cavan et sur les autres communes de la CCCT. Cette progression était également portée par un contexte d'évolution démographique favorable.

Entre 2002 et 2005, les effectifs des classes bilingues ont continué leur progression. A la rentrée 2004, elle accueille 48 enfants. Un effectif de 60 élèves était nécessaire pour obtenir un troisième poste, mais c'est avec 65 enfants à la rentrée 2005 que fut créé ce troisième poste. Le quatrième poste arriva, même s'il fallut aller le chercher un peu, en 2008, l'effectif se montait alors à 87 enfants.

La situation actuelle : « Kant ! »

Aujourd'hui, la filière bilingue compte 100 enfants inscrits sur quatre classes. La répartition est la suivante :

- la classe des Très Petite section, Petite section et Moyenne section avec 35 enfants,
- la classe des Grande section et Cours préparatoire avec 20 enfants,
- la classe des Cours Élémentaire 1^{ère} année et 2^{ème} avec 21 enfants,
- la classe des Cours Moyen 1^{ère} année et 2^{ème} avec 24 enfants.

Ces 4 classes s'intègrent dans une école qui réunit les 2 filières, monolingue et bilingue. Elles sont animées par quatre instituteurs, ou professeurs des écoles comme on voudra, et les ATSEM. Ils ont joué, et ils continuent de le faire au quotidien, un rôle essentiel dans le développement des classes bilingues. Saluons ici leur action et leur investissement. : « Mersi bras ! » donc à Karine, Nolwenn, Gildas et Jean Maï, Karine, Séverine et Claudine.

En même temps que le centième élève en ce début d'année 2012, il est un autre événement symbolique qu'il faut également célébrer : la rentrée, en septembre 2011, dans la filière bilingue du premier enfant dont un des parents avait lui-même suivi sa scolarité dans cette filière de l'école de Cavan. On attend désormais la 3^{ème} génération !

Une filière bien intégrée dans le Centre Trégor

On ne peut enfin pas parler du 100^{ème} élève de la filière bilingue sans parler de la culture bretonne sur Cavan. Pour parvenir à ce stade de développement, la filière bilingue a bénéficié d'un terrain favorable en Centre Trégor et elle interagit avec lui. Par exemple, en 2001, les parents se sont organisés en association et ont créé Div Yezh Kreiz Treger, depuis plus de vingt ans l'association Pilgerc'h dispense des cours de danses traditionnelles pour adultes et enfants. L'implantation de Ti Ar Vro (Maison de la Culture Bretonne) à Cavan, joue également un grand rôle. Elle y fédère de nombreuses associations et services (un service d'enseignement du breton pour adultes, l'antenne de l'Ofis ar Brezhoneg pour les Côtes d'Armor, le pôle thématique de la BCA sur la langue et la culture bretonnes, Div Yezh Breizh, Dastum Breizh et de nombreux sièges d'associations).

Demain commence aujourd'hui !

Le développement des classes bilingues, comme dans le passé, repose sur la motivation des parents d'élèves eux-mêmes, sur la présence d'enseignants impliqués et sur le soutien des structures politiques locales, en l'occurrence ici, la mairie de Cavan et la Communauté de Communes du Centre Trégor. La synergie avec l'amicale laïque doit également être soulignée.

(extraits du Communiqué de Presse de Div Yezh Kreiz, association des parents d'élèves de la filière bilingue)

Aménagement du Centre Bourg – réunion publique jeudi 7 février, 18h30

Nous nous en sommes fait l'écho à plusieurs reprises dans cette feuille, le PLU (ex POS) est en révision sur notre commune. Une première réunion publique s'est tenue le 17 décembre pour une présentation publique du PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, premier document conduisant ultérieurement à la redéfinition des zones constructibles et des règlements qui les gèrent.

Dans cette démarche de révision du PLU qui touche toute la commune, le conseil municipal a souhaité conduire une seconde réflexion plus ciblée sur l'avenir de notre cœur de bourg. Une réflexion similaire avait déjà été conduite il y a une dizaine d'années mais l'explosion des effectifs de l'école, son besoin d'agrandissement, la mise aux normes de la salle polyvalente avaient conduit à repousser la mise en œuvre des projets d'urbanisme d'alors.

Aujourd'hui, le besoin de révision du PLU, la réduction imposée des terres constructibles et les sollicitations de développement urbain justifient que l'équipe municipale maîtrise l'urbanisme sur les 10 prochaines années et organise le bourg en conséquence.

Le conseil municipal vous convie donc jeudi 7 février à 18h30 à la salle des fêtes à la présentation des premières orientations du projet d'aménagement du cœur de bourg.

Livre Libre

Depuis le samedi 26 janvier, vous avez vu fleurir dans les commerces cavannais des caisses de livres en libre service. Conduite par l'équipe du conseil municipal, en association avec les bénévoles de la bibliothèque, l'opération « Livre Libre » est simple et totalement gratuite. *« Vous avez lu un livre. Vous souhaitez le faire découvrir mais il traîne sur une étagère ? Donnez-le ... et prenez en un autre ! Cet échange est anonyme et gratuit. Pensez seulement au bonheur de faire lire à un(e) autre ce qui vous a plu. La solidarité c'est donner, partager, sans compter. »*

En résumé, vous pouvez y prendre un livre, en déposer un, ou les deux simultanément !!!

Attention cependant ! Ces caisses ne doivent en aucun cas recueillir les ouvrages que vous aurez empruntés à la bibliothèque. La démarche n'en reste pas moins complémentaire.

Recensement

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement. C'est **obligatoire**. Dans votre entourage proche, vous connaissez un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

Quand ? Entre la date anniversaire des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ? Directement à la mairie, en présentant une pièce d'identité ou le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens tels que la conduite accompagnée par exemple. Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation.

Bienvenue dans mon jardin en Bretagne

Les 15 et 16 juin prochains, ouvrez les portes de votre jardin ! En Bretagne, tous les 2 ans, les acteurs du tourisme, de l'environnement et du jardinage se mobilisent pour promouvoir les solutions de jardinage au naturel, c'est-à-dire sans pesticide ni engrais chimique. Au cours d'un week-end de juin, des jardins amateurs ouvrent gratuitement leur porte aux visiteurs pour échanger sur les techniques, les savoir-faire, les trucs et astuces de jardinage, dans un cadre convivial. L'objectif est de montrer à chacun qu'un jardin sans pesticide, respectueux de l'environnement et de la santé, accueillant pour la biodiversité, c'est possible... et ce n'est pas compliqué !

Cette année encore, plus de 100 jardiniers amateurs vont ouvrir la porte de leur jardin dans toute la Bretagne. Pourquoi pas vous ? Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception. Il suffit de jardiner sans produit chimique, de présenter quelques solutions intéressantes pour le jardinier et surtout d'avoir envie de transmettre son expérience.

Inscription, renseignements sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org avant le 5 avril 2013.

Contact local : Pays Touristique du Trégor-Goëlo, 9 place de l'église, 22450 La Roche-Derrien contact@tregorgoelo.fr.

A vos agendas : Animations à venir

Février 2013

- vendredi 15 : boom du carnaval de l'école, de 16 h 30 à 18 h 30 (ouvert aux enfants)
- dimanche 17 à 14 h 30 : fest deiz de l'association Pilger'h, salle des fêtes, avec les groupes « Iles Gwerzillons », « Da Bep Tu » et les chanteurs « Suignard père et fils »
- samedi 23 : fest noz de l'association des parents d'élèves bilingues, Div Yezh, salle des fêtes, (21h - 6€)

Déclaration universelle des droits de l'homme (suite) : article 8*

« Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi. »

* une erreur s'est glissée dans la feuille précédente et nous a fait publier l'article 9 que nous avons intitulé « article 8 »

Pour plus d'informations sur la vie communale : www.mairie-cavan.fr

Pour le Cavan Info : vos communiqués sont à adresser en mairie ou à did.nx@wanadoo.fr avant le 15 du mois

Muioc'h a-geloioù war buhez ar barrouz war : www.mairie-cavan.fr
Evit Keloioù Kawan : kasit ho pennadoù a-raok 15 ar miz en Ti-Kêr pe da did.nx@wanadoo.fr

